

## INTERVENTION DE ROGER MELLOUËT

Président de la Commission Finances, Evaluation et Service public départemental

### Séance plénière du Conseil général du Finistère du 21 juin 2012

Rapport d'activité des services

*Seul le prononcé fait foi*

---

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Chaque année, c'est la règle, notre Assemblée se voit remettre le rapport d'activité des services départementaux de l'année passée. Ce document nous est remis lors de la séance consacrée à l'adoption du compte administratif, et cela respecte une certaine logique dans la mesure où le rapport d'activité des services et ce bilan budgétaire de l'année écoulée sont de proches cousins.

L'un – le compte administratif – établi précisément, de façon chiffrée, l'état des recettes et dépenses de l'année passée. L'autre – le rapport d'activité – décrit avec force de faits et de données, ce qui a été concrétisé avec ce budget.

Cette année, avec la remise de cette nouvelle édition du rapport d'activité, nous inaugurons une nouvelle architecture pour ce document.

Jusqu'à présent, le rapport d'activité des services consistait en un état des lieux très approfondi de l'ensemble des politiques départementales. Le document atteignait donc un nombre conséquent de page : plus de 350 l'an dernier !

**Désormais, le rapport d'activité des services vient s'articuler avec d'autres documents eux aussi très complets qui permettent de bien connaître les projets et réalisations du Conseil général du Finistère.**

Le premier, c'est le document qui nourri le débat d'orientation budgétaire et qui établit les grandes orientations politiques et financières de la collectivité pour l'année qui vient.

Le second est constitué de l'ensemble des rapports débattus au moment de l'adoption du budget primitif. **Depuis l'adoption de notre projet stratégique et de la nomenclature budgétaire qui en découle, notre séance plénière de janvier est en effet organisée sur la base de l'architecture de notre projet stratégique.** Les rapports étudiés lors de cette séance respectent cette trame et, tous ensemble, ils forment un document complet qui établit tant budgétairement que littérairement, les ambitions du Conseil général pour les 12 mois à venir. Pour le citoyen ou le partenaire qui souhaite connaître l'ensemble des projets de la collectivité et leur cohérence, il y a là une source d'information extrêmement riche.

Un troisième document vient également faire écho au rapport d'activité. Il s'agit du bilan du projet stratégique sur lequel nous échangerons à l'occasion du prochain débat d'orientation budgétaire en décembre. Ce bilan interviendra à mi chemin du délai qui nous nous étions donné pour mettre en œuvre les 29 objectifs qui était listés dans le projet stratégique adopté lors d'une séance plénière spécifique en juillet 2010. Il sera nourri par les données précises et les plus objectives possibles qui seront issues des dispositifs de suivi-évaluation mis en place dans le cadre de notre démarche. En effet, pour mieux évaluer l'impact de nos politiques et conformément aux engagements du développement durable, nous avons mis en place et harmonisé les méthodes d'évaluation utilisées par les différentes directions. Un accompagnement par la Direction générale a garanti la cohérence de l'ensemble. Tout cela

fera de ce bilan un document très complet qui permettra de disposer d'une référence complète et harmonisée sur l'état d'avancement de notre projet stratégique et donc des politiques menées par la collectivité.

Chacun de ces trois documents à son rôle et celui sur lequel nous échangeons aujourd'hui – le quatrième donc – a fait l'objet d'une refonte à partir de cette année pour que tous s'articulent de la meilleure des façons.

**Le rapport d'activité a parmi ses intérêts principaux de mettre en avant l'ensemble des services et directions que l'ont appelle communément les « directions ressources ». Au sein du projet stratégique, elles contribuent à la mise en œuvre du 6ème objectif stratégique intitulé « agir pour un service public départemental de qualité ».**

Le rapport d'activité « nouvelle formule » permet de donner un coup de projecteur sur l'activité de ces directions fonctionnelles qui ne sont pas seulement des services ressources à la disposition des directions opérationnelles mais participent pleinement à la mise en œuvre d'orientations très importantes du projet stratégique tant pour les citoyens de notre département, que pour les usagers du service public départemental et les 4 000 agents de notre collectivité.

Ces directions, ce sont la Direction des ressources humaines, celle des finances et de la commande publique, celle des systèmes d'information, celle des bâtiments et services généraux, celle de l'assemblée et du partage de l'information et enfin celle de la communication.

Quelques mots donc sur cet objectif stratégique qui s'articule autour de 6 objectifs intermédiaires :

- développer l'accessibilité des services départementaux aux publics
- articuler notre activité sur les territoires avec celles des autres acteurs locaux
- améliorer l'impact environnemental et social de notre activité
- tendre vers l'exemplarité dans le pilotage et le management de notre institution
- tendre vers l'exemplarité dans la gestion des ressources humaines
- inscrire les finances départementales dans le développement durable

**La grande spécificité de cet objectif stratégique est qu'il passe par la mobilisation de trois types d'acteurs : les usagers, les partenaires et les agents de notre collectivité.** Ces derniers sont bien sûr parties prenantes de la mise en œuvre de toutes nos politiques mais ce 6ème objectif stratégique leur est pour l'essentiel dédié. On y retrouve par exemple les questions de ressources humaines, de management ou d'impact environnemental du fonctionnement de la collectivité.

Quant aux usagers et partenaires, à destination de qui le service public est mis en œuvre, ils sont aussi l'objet de plusieurs thématiques de cet objectif. Je pense par exemple à l'accessibilité de nos services, que ce soit en termes d'implantation dans les territoires, d'accessibilité handicap ou d'e-administration.

On le voit donc, avec ces différents publics-cible, cet objectif 6 répond à des exigences de service public qui sont à la fois multiples et complexes. Cela n'empêche toutefois pas l'amélioration de la qualité du service rendu, même si le contexte contraint pour les finances publiques a parfois rendu les choses encore plus compliquées.

Je ne rentrerai pas dans le détail de l'ensemble des éléments de bilan qui vous sont présentés dans le document. Ils sont nombreux, concrets et chiffrés pour que tout un chacun puisse mesurer les efforts continus de l'administration départementale pour mettre en œuvre

les orientations politiques décidées par notre Assemblée et assurer aux Finistériens un service public de grande qualité, au plus près des Finistériens.

La seconde partie du document est plus classique et présente les contributions de toutes les directions selon les nouveaux périmètres de direction générale mis en œuvre au début de l'année 2012.

La volonté de développer les outils de pilotage stratégique de nos politiques – observation, évaluation, prospective, accompagnement au changement... – et de mettre en place une organisation adaptée à la territorialisation de nos politiques explique également la prégnance de ces problématiques dans le document.

J'attire aussi votre attention sur la partie qui présente pour la première fois de façon détaillée l'activité des 7 territoires d'action sociale et leur implication dans la mise en œuvre du projet stratégique.

Ce rapport d'activité des services est donc une mine d'informations qui constitue une première étape d'un projet départemental d'administration sur lequel je vais laisser Bruno Acar vous dire quelques mots.